

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS SUIVANTS
1040-02-2026 ET 1177-2026

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 7 avril 2026, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté les règlements suivants :

- Règlement 1040-02-2026 modifiant le Règlement 1040-2017, tel qu'amendé, relatif aux usages conditionnels;
- Règlement 1177-2026 sur les dérogations mineures;

Prenez en outre avis que ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi. Ils sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville à la page suivante : <https://www.bromont.net/administration-municipale/avis-publics/>

Bromont, ce 1^e jour du mois de mai 2026.

Marie-Pier Therrien
Greffière adjointe